



PRÉFET DU HAUT-RHIN

**DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**  
Bureau des Enquêtes Publiques et des Installations Classées  
IS

## **AVIS de CONSULTATION du PUBLIC**



### **LE PREFET du HAUT-RHIN COMMUNIQUE**

La Communauté de Communes Ill et Gersbach a déposé une demande d'enregistrement en vue d'être autorisée à exploiter une déchèterie à WALDIGHOFFEN.

A cet effet, l'arrêté préfectoral n°2013098-0005 du 8 avril 2013 a prescrit qu'une consultation du public sera ouverte dans la commune de WALDIGHOFFEN où le dossier pourra être consulté du 6 mai au 3 juin 2013 inclus, pendant les heures d'ouverture des bureaux de la mairie (du lundi au vendredi de 10H à 12H et les lundi, mercredi et vendredi de 14H à 18H).

Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert en mairie de WALDIGHOFFEN ou adresser toute correspondance à la mairie ou à la Préfecture, Bureau des Enquêtes Publiques et des Installations Classées ou par voie électronique ([pref-collectivites-locales@haut-rhin.gouv.fr](mailto:pref-collectivites-locales@haut-rhin.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public, soit le 3 juin 2013.

Le Préfet du Haut-Rhin est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement qui sera prise sous forme d'arrêté assorti éventuellement de prescriptions particulières ou d'un arrêté préfectoral de refus.